

SYNDICAT SCOLAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sandrine LEGRAS-DELANNOY.

PRESENTS : Messieurs LAQUERRIERE François, JOLY Benoît, M. QUAEGEBEUR Pierre, Mesdames OPERON Martine, COPPE Emmanuelle, CAZIER Anick.

Absent excusé : M. PARIZE Jérôme.

Mme OPERON Martine a été élue Secrétaire de séance.

Le dernier compte rendu n'a pas été fait par manque de temps. Les deux derniers comptes rendus seront distribués en même temps à la prochaine réunion.

ARBRE DE NOEL

L'arbre de Noël aura lieu le 14 décembre 2024 et sera à la salle de St André-Farivillers. Un spectacle sera présenté par Sébastien et Auriane de LASSALLE DE SPECTACLE. Suivi du goûter (briochettes et boissons servi au gobelet) et de la venue du père Noël.

Il manque encore des jouets pour de nouveaux arrivés. Ils seront achetés à Leclerc. Les jouets et cartes seront distribués uniquement aux enfants présents.

Il y aura un repas de Noël l'avant dernier jour de l'école, le jeudi 19 décembre avec les institutrices, la présidente, les agents du SIRS, les secrétaires, le chauffeur de bus et les employées du centre social. Le goûter des enfants sera prévu pour le vendredi 20 décembre.

GROS MATERIELS

L'école d'Hédencourt a fait la demande de chaises, les autres sont très anciennes. Elles avaient été données par M. DRAY. Un devis est arrivé pour 500 €.

L'école de Caply a fait la demande d'une sono.

La Présidente a décidé, afin de faire des économies de papier Z, de demander un devis pour 2 sèche-mains. Une subvention sera demandée à la DETR. La date butoir est le 28 février 2025.

Les institutrices ne savent pas si les sèche-mains sont autorisés ou pas dans les écoles. Elles se renseigneront.

QUESTIONS DIVERSES

La rampe pour accéder à la salle de la cantine a été faite. La CAF pourra de nouveau être touché à 100 %.

Madame Martine OPERON demande si les enfants ont été contents de la table de ping-pong offerte par l'entreprise Cornilleau. Les institutrices sont ravies du cadeau.

Madame Martine OPERON quand a-elle, a offert des raquettes et des balles. Le SIRS la remercie.

Monsieur Pierre QUAEGEBEUR remercie d'avoir été prévenu plus tôt pour la réunion.

Il ne comprend pas que les tarifs de la cantine et de l'accueil ne cessent d'augmenter. Le repas est à 4 €. Il faut demander à Cédric FREJEAN le calcul pour le périscolaire.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00 par la Présidente.

La secrétaire,

La Présidente,